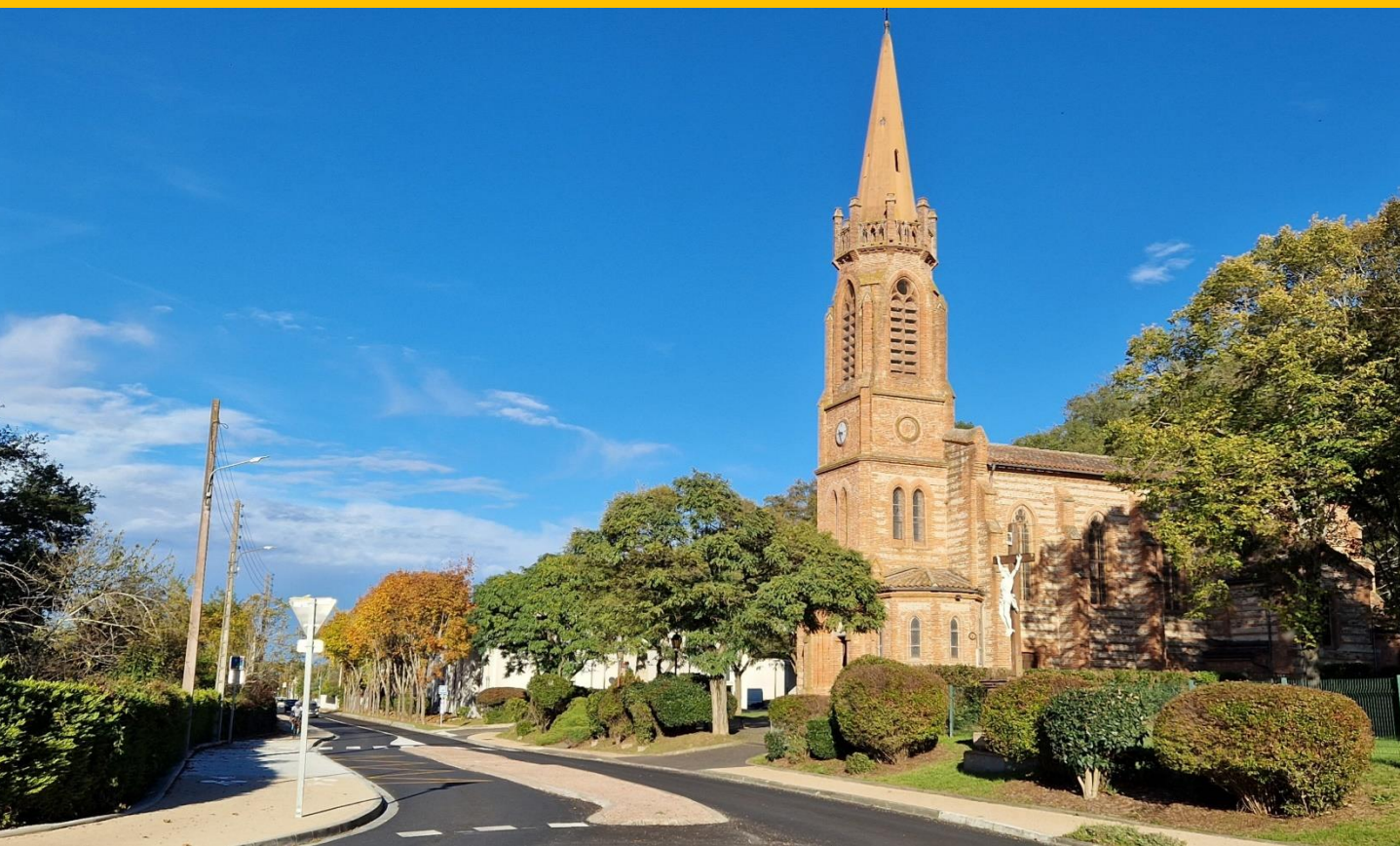




NOVEMBRE 2023

LA CROIZETTE



Le mot du maire (p.2)

Vie municipale : Informations générales (p.3-8)

Entretien : deux agents (p.9)

Album / Evènements (p.10)

Associations (p 11)

Pratique /Agenda (p.12)

Mairie de Lacroix-Falgarde

Avenue des Pyrénées

Tel : 05-61-76-24-95

contact@lacroixfalgarde.fr

www.lacroixfalgarde.fr

Conception : Mairie de Lacroix-Falgarde

Directeur de publication :

Jean-Daniel MARTY, Maire

Impression : Imprimerie CAZAUX

Tiré en 1100 exemplaires

Chères Cruci-falgardiennes, chers Cruci-falgardiens,

Les mois de Septembre et Octobre ont été riches en actualités pour notre commune que ce soit au niveau institutionnel ou associatif.

Comme nous l'évoquions dans la gazette de Septembre, les travaux d'aménagement de pistes cyclables ont été intégrés en Juillet dans le schéma directeur cyclable du SICOVAL. Cette intégration voulue et portée depuis deux ans par vos élus s'est matérialisée cet été par la réalisation d'une première tranche de travaux le long de l'avenue des Pyrénées.



Son inauguration le 20 Septembre a été l'occasion pour le département et le SICOVAL, représentés respectivement par son président et son vice-président en charge des mobilités, d'officialiser un engagement financier par la signature d'un avenant au contrat de partenariat 2022-2024 pour accélérer le développement de tels aménagements.



Cette inauguration a été également l'occasion pour le président du Conseil Départemental de rappeler sa volonté de finaliser la rénovation du pont en fer à l'horizon 2026. Dans le cadre de ces travaux le conseil municipal, lors de la séance du 13 Novembre 2023 a d'ailleurs décidé de monter sa participation financière à hauteur de 100 000 euros.

Sur le week-end du 22 au 24 Septembre, notre commune a renoué avec sa traditionnelle fête locale qui a rassemblé petits et grands autour d'attractions, concerts et un repas qui a réuni plus de 100 participants. Merci à tous les acteurs associatifs, élus et personnels ayant contribué à l'organisation et l'animation de ce moment festif et un merci tout particulier au comité des fêtes pour son investissement sans faille au service de la convivialité.

Le mercredi 27 Septembre a été organisée une réunion de bilan de mi-mandat dont vous trouverez un résumé dans les pages suivantes qui a réuni plus de 80 participants et qui a permis d'évoquer les développements futurs de notre commune à l'horizon 2030.

Enfin le Jeudi 28 Septembre a été marqué par l'installation d'un marché sur le centre commercial. Ce marché sera présent, lorsque le temps le permet, tous les Jeudi de 16 à 20h. A nous de faire en sorte, par notre présence, que celui-ci perdure dans le temps et grossisse progressivement. N'hésitez pas à démarcher de potentiels exposants pour qu'ils nous rejoignent au plus vite.

Pour terminer, je vous invite tous à nous rejoindre le 9 Décembre pour le désormais traditionnel marché de Noël. Il sera organisé sur la place du marché et sera cette année associé sur le même week-end aux manifestations du Téléthon.



Jean-Daniel MARTY

Conseils municipaux

Ordre du jour du conseil municipal du 10 Juillet 2023 :

- **Modification de la durée hebdomadaire de travail de trois postes d'adjoint technique, inférieure à 10%**
- **Attribution de compensation 2023**
- **Proposition de tarifs pour la rentrée scolaire 2023-2024**
- **Tarif des redevances d'occupation du domaine public /des droits de places/ des marchés**
- **Dénomination de la voirie du lotissement « Les Hauts de Lacroix »**
- **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)**



Ordre du jour du conseil municipal du 11 Septembre 2023 :

- **Groupement de commandes pour la passation des marchés publics d'achat d'électricité 2025-2027 entre le Sicoval, certaines communes et CCAS**
- **Instauration d'un périmètre d'étude portant sursis à statuer sur le secteur cimetière pour les autorisations de droit des sols**
- **Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques**
- **Décision modificative n°1 : réajustement du budget primitif 2023**
- **Approbation du projet de travaux autour de l'arrêt de bus Falgarde sur la RD24**
- **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)**

Les comptes-rendus sont à retrouver sur le site de la mairie :

www.lacroixfalgarde.fr/les-proces-verbaux.

Réunion publique du 17 Septembre (Bilan de mi-mandat)

Dans une première partie cette réunion a été l'occasion de présenter le bilan de mi-mandat de notre municipalité et d'esquisser les perspectives de développement de notre commune pour les années à venir.



Cette réunion a été l'occasion de rappeler notre ligne politique qui a pour objectif

- d'assurer un développement raisonné de la commune en préservant son caractère "rural"
- de créer des infrastructures en préalable : pistes cyclables, pont en fer, station d'épuration...
- de développer le centre bourg et le bien vivre (création d'un marché...)

et qui s'appuie sur un tissu associatif fort d'une trentaine d'associations, d'une zone commerciale dynamique et de la localisation de la commune sur le territoire d'une réserve naturelle régionale.



Malgré le contexte national difficile (crise du COVID, hausse des coûts de l'énergie pour la commune qui ne dispose pas de boucliers comme pour les particuliers...) des avancées significatives ont pu voir le jour.

A l'école a été mis en place un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) qui a changé la vie des acteurs éducatifs et des enfants. De plus, toutes les classes de notre école se sont vues équipées

d'équipement numérique.

Le service aux associations a été renforcé avec la mise à disposition de barnums en sus des tables et bancs et des subventions en hausse en particulier orientées sur l’organisation de manifestations à destination de tous les habitants de la commune.

Le centre d’action sociale a progressivement étendu son champ d’action au-delà de l’aide aux personnes et du traditionnel repas des aînés à des actions plus ciblées (conférences, citoyen sauveteur, activités seniors...)



De nouveaux lieux dédiés au vivre ensemble ont été créés : Le lieu de partage intergénérationnel animé par l’association Lacroix’zet démarre déjà sa troisième année d’existence, le marché de Noël a pris un nouvel essor et comme rappelé dans l’édito un nouveau marché de plein vent a été mis en place.

Côté travaux outre l’aménagement de pistes cyclables, la commune s’est lancée dans une politique de remplacement des éclairages traditionnels par des éclairages LED et va prochainement rénover le foyer rural pour améliorer son esthétique et son bilan énergétique. En outre le ramier s’est paré de nouveaux aménagements : barbecue, table, équipements sportifs.



L’urbanisme n’est pas en reste avec l’adoption d’un nouveau règlement de publicité visant à réguler plus fortement l’implantation de publicité sur notre territoire et à limiter au minimum les enseignes présentées. De plus, les efforts politiques réalisés ont permis l’adoption au niveau intercommunal d’un plan cyclable ambitieux sur la commune ; des avancées sur le dossier du pont en fer (voir edito) et ont participé à la signature d’une convention qui doit permettre à l’horizon 2026 un déplacement vers Pins-Justaret de notre station d’épuration.

Côté communication, la gazette que vous avez entre vos mains existe sous ce format depuis maintenant trois ans et de nouveaux supports ont été utilisés : nouveau panneau lumineux, diffusion d’informations via les applications Facebook et Lumiplan... Des réunions publiques régulières sont organisées (rencontres de quartiers, vœux, cérémonies...)



Ces avancées ne sont sans doute pas suffisantes mais posent les jalons de notre futur développement. Nos priorités pour la fin du mandat seront d'abord d'améliorer la communication et les services rendus aux concitoyens. La perspective du déplacement de la station d'épuration nous permet d'envisager le développement urbain tel que décrit dans le PLU avec d'une part l'aménagement de la zone du Cossignol (école, salles associatives, quartier d'habitation) qui sera l'objet début 2024 d'une réunion de concertation et d'autre part l'installation de résidences seniors (voir article pages 5-6).

A la question *comment rendre compatible sobriété foncière et sobriété énergétique avec l'accueil de population ?*, nos solutions sont 1) d'améliorer notre cadre de vie par la revégétalisation, le développement de déplacements doux, 2) d'aménager en maintenant une densification mesurée et en structurant un centre bourg, 3) de créer des hébergements seniors en priorisant nos concitoyens permettant l'accueil de nouveaux foyers en minimisant les constructions nouvelles, et 4) de penser la vie associative et les équipements au niveau d'un bassin de vie (RNR, côteaux...)

Réalisation de maisons seniors

La réunion publique a été l'occasion d'avoir une discussion animée sur l'installation de résidences seniors sur la zone de Castelvieu avec l'association APARCA31 portée par les résidents de la zone.

En préalable, il apparaît de ces discussions qu'élus et représentants des habitants sont majoritairement d'accord sur la nécessité de ce type de projet ayant pour objectif de proposer des logements pour ceux de la commune désireux de délaisser leur maison individuelle afin d'intégrer une structure leur permettant de continuer à profiter du cadre de vie de la commune. Cette association suggère, en revanche, que d'autres lieux sur la commune seraient plus appropriés (près de l'école, au niveau du centre commercial...).

En réponse, il faut savoir que le choix de la zone d'implantation sur Castelvieu s'est fait après plusieurs réunions de la commission urbanisme qui a étudié ses zones d'implantation. Il est apparu à la commission qu'en raison de la typologie du terrain, de sa proximité à la zone du ramier et des centres commerciaux, le terrain sur la zone de Castelvieu était un lieu de premier choix bien que soumettant le projet à des contraintes techniques liées au risque inondation.

Nous comprenons, bien sûr, les craintes qui pourraient être associées à l'implantation de nouveaux bâtis sur une zone d'habitation. Qui d'ailleurs dans la commune n'a pas été confronté à cela du fait des nombreuses divisions parcellaires réalisées sur d'autres parties de la commune ? En réponse aux préoccupations des habitants de la zone de Castelvieu rencontrés à 3 reprises en 2022 (réunion publique début 2022 au foyer rural, rencontre à la mairie d'un collectif début 2023 et rencontre de l'association le 21/06/2023), nous avons décidé de voter une motion lors de la séance du conseil municipal de Juillet 2023 dont le texte est donné ci-dessous qui permet de fixer un cadre quant au périmètre des constructions envisagées (bâtis de plein pied minimisant l'impact sur la végétalisation de la zone). Comme évoqué dans l'article précédent pour la commune, ce projet s'inscrit donc dans une logique démographique visant à offrir un service nouveau sur la commune tout en permettant d'accueillir de nouvelles familles sans générer de nouvelles constructions.

Texte de la motion : « Le conseil municipal tient par la présente motion à réaffirmer un certain nombre de principes qui sont des conditions nécessaires posées par les membres du conseil à la réalisation d'un tel projet et ce quelle que soit la zone choisie :

- Construction de plain-pied plus propice à ce type de projet et minimisant les nuisances visuelles,
- 13 à 19 appartements de type T1b-T2 (30 à 40 m²) regroupés sur 2-3 bâtis maximum,

- Permettre de donner priorité aux habitants de Lacroix ou à leur famille pour l'accessibilité à ces logements,
- Maison senior proposant des services aux résidants,
- Préservation environnementale des zones choisies (préservation maximale des arbres) avec une emprise du projet réduite à son strict nécessaire,
- Construction répondant à des normes d'insertion paysagère et environnementale les plus exigeantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote cette motion en réponse par 14 voix pour et 3 abstentions. »

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Comment mieux vieillir au quotidien ? Venez participer à un atelier !



Proposés par le CCAS en partenariat avec les caisses de retraites, l'agence régionale de la santé, l'assurance maladie, ces ateliers vont vous permettre un entraînement cognitif et physique par le biais d'exercices simples et drôles. Les séances d'1 heure 30 seront encadrées par un professeur d'activité physique adaptée. Ces séances sont proposées **en priorité** aux personnes n'ayant encore jamais participé à un atelier de prévention et de sensibilisation aux enjeux du vieillissement.

C'est gratuit pour les personnes de plus de 60 ans.

Les inscriptions se font par téléphone au 05 61 76 24 95 ou bien en mairie.

Laissez-vous tenter, le groupe est constitué de 10 personnes maximum c'est très convivial !

Mieux connaître les personnes vulnérables de notre commune.

Afin de pouvoir aider au mieux les personnes âgées de notre commune et identifier leurs besoins spécifiques, nous avons besoin de vous connaître. En effet, il peut arriver que votre situation personnelle ait changé ou que certaines personnes soient toujours domiciliées sur la commune alors qu'elles sont maintenant en maison de retraite. Dans tous les cas, merci de vous identifier auprès du CCAS.

Cette démarche prend tout son sens lorsqu'il y a une alerte météo (canicule ou grand froid), car le CCAS n'a pas toujours connaissance des personnes seules ou vulnérables et ne peut donc pas agir en conséquence.

Le colis de Noël

Le CCAS offre un colis aux personnes de plus de 85 ans qui n'ont pas participé au repas des aînés le 18 mars dernier.

Les inscriptions sont ouvertes, soit par téléphone au 05 61 76 24 95 ou en mairie.



Citoyen sauveteur

L'arrêt cardiaque inopiné (ou mort subite de l'adulte) provoque chaque année en France entre 40 000 et 50 000 morts. Un tiers des victimes a moins de 55 ans, à titre de comparaison la route tue chaque année moins de 5000 personnes.

Afin de lutter contre l'arrêt cardiaque et de sensibiliser la population aux gestes qui sauvent, la loi du 3 juillet 2020 a défini un statut de citoyen sauveteur : « *Est citoyen sauveteur toute personne portant assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent* ».



Nous sommes tous concernés par la prise en charge de l'arrêt cardiaque c'est pourquoi lors du dernier conseil d'administration, le **CCAS de Lacroix-Falgarde** en partenariat avec l'association "**le Défi du cœur**" a proposé de financer à hauteur de 1800 euros la formation et l'équipement d'une citoyenne du village, secouriste expérimentée : **Emilie Régis**.

Lors d'un arrêt cardiaque le taux de survie actuel est de 5%, pour être efficace il faut intervenir dans les 10 minutes maximum. Si on **intervient dans les 7 minutes** dans le cas d'un arrêt cardiaque **le taux de survie passe à 75%**.

Le délai moyen d'intervention des secours est de 13 minutes, donc, seuls les citoyens bénévoles pourront combler ce délai en intervenant.

Les citoyens sauveteurs sont géolocalisés via des applications qui sont déclenchées par les secours. Les citoyens sauveteurs reçoivent la notification d'intervenir dès lors qu'ils sont localisés à proximité de l'incident permettant ainsi une prise en charge très rapide de la victime. Ils ont le matériel (dont le défibrillateur) avec eux, permettant une prise en charge quasi immédiate le temps que les secours arrivent.

Les citoyens sauveteurs sont également formés et équipés pour intervenir sur tous types d'accidents pouvant mettre la vie de la victime en péril comme la gestion d'hémorragies etc....

Être citoyen, c'est aussi se prendre en main, s'aider les uns les autres et ce combat nous tient particulièrement à « cœur ».

Marché de Noël



Cette année, le marché de Noël aura lieu en même temps que les manifestations du Téléthon le **samedi 9 décembre**.

Rendez-vous de **10h à 17h** sur l'espace **Lacroix'zet** au centre commercial.

Au programme :

- Grand marché de produit artisanaux
- La présence du Père Noël ainsi que d'un photographe pour immortaliser ces instants avec vos enfants
- Dégustation de chocolat chaud et de crêpes réalisés par l'Association des parents d'élèves (APE)
- Stand d'atelier créatif de Noël animé par l'Association des parents d'élèves (APE)
- Vente de gâteaux organisée par le Comité des fêtes au profit du Téléthon

- A 17h, Concert pop-rock « des Sardiniers » avec une participation libre au bénéfice du Téléthon

Venez nombreux !

Nous tenons à remercier les associations présentes qui reverseront une partie de leurs bénéfices au profit du Téléthon. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un gâteau à vendre sur le stand du Comité des fêtes.

Mobilisons-nous pour le Téléthon



Depuis plus de 35 ans, début décembre, le Téléthon s'installe pour 30h sur les écrans de France Télévisions et dans les villages et villes

de France.

Le Téléthon, c'est une mobilisation exceptionnelle née de la volonté de deux papas d'enfants atteints d'une myopathie de Duchenne. Un élan de solidarité unique de plusieurs millions de participants qui donne à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie. Lors de chaque Téléthon, des milliers de bénévoles et de partenaires, unissent leurs forces pour organiser des animations de collecte partout en France et à l'étranger.

A Lacroix-Falgarde, les associations du village ainsi que **les commerçants** ont décidé de s'investir bénévolement et pleinement au côté du **CCAS** pour l'organisation de cette grande manifestation le **week-end des 8 et 9 décembre 2023**.

Les commerçants ont généreusement offert des lots pour l'organisation d'une **tombola**.

Ainsi vous pourrez acheter des tickets au prix de 2 euros tout au long du mois de novembre lorsque vous nous verrez dans le village.

Une **urne** sera également à votre disposition pour recueillir vos dons pendant le week-end des 8 et 9 décembre. Sachez que pour n'importe quel montant donné vous pourrez ensuite déduire 66% de vos impôts. Ainsi un don de 50 euros ne vous coûtera en réalité que 17 euros.

Programme du week-end :

- **Le vendredi 8 décembre : soirée cartes et jeux** pour petits et grands organisée au **Foyer Rural** par l'association « **Lacroix ô Parfum** » à partir de 20h30.

A cette occasion, vous pourrez participer aux traditionnels concours de belote, tarot ou rami mais aussi faire des jeux de société. La participation sera de 5 euros pour les adhérents et 7 euros pour les non adhérents. Des lots seront offerts aux gagnants des jeux de cartes. Pendant la soirée vous pourrez également acheter et déguster d'excellentes crêpes. L'intégralité de la recette sera reversée au Téléthon.

- **Le samedi 9 décembre** : rendez-vous au centre commercial, sur l'espace **Lacroix'zet** pour de **nombreuses manifestations** (voir le détail du programme dans l'article « Marché de Noël »). Une participation sera demandée pour toutes les activités et les associations présentes feront un don au Téléthon.
- 9h00, **Petit déjeuner offert** à tous les sportifs par l'**Association des commerçants**.
- 9h30, **Départ de la randonnée** de 8 km organisée par l'**Association LFAN**.

Du vin chaud sera offert à l'arrivée par le **CCAS**.

- A partir de 10h et jusqu'à épuisement des stocks, vente de gâteaux par le **Comité des fêtes**.
- A partir de 13h30, **Course d'orientation** pour les enfants et leurs parents, gérée par l'**Association « L garde la forme »**.
- 15h, **Brosse et déguise ton poney** : activité menée par le **Club hippique de Vigoulet-Auzil**.
- 17h00, **Concert pop-rock** avec « **Les Sardiniers** », participation libre au bénéfice du Téléthon.

A l'entracte, **Tirage de la tombola**, venez vite voir si vous avez gagné !

Et vous, vous faites quoi pour le Téléthon ?

Mieux connaître vos agents municipaux



Corinne Calvet , Adjoint administratif contractuel : agence postale communale

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis née à Castanet Tolosan. Il y a 7 ans un souci de santé m'a empêché de poursuivre mon activité de vendeuse à la pâtisserie, chocolaterie Pillon et il a fallu me reconverter. Par l'intermédiaire de Michel Chalié alors maire de Lacroix-Falgarde, j'apprends qu'une offre d'emploi est proposée sur la commune. Et c'est ainsi que j'ai foncé me sentant capable de répondre à cette mission. Après une formation, j'ai commencé des remplacements à l'agence postale communale et j'y suis depuis 7 ans. Aujourd'hui, j'assure les services postaux le samedi matin et pendant les vacances ou absences de mon adorable collègue Adrien !

Comment définiriez-vous votre rôle ?

Au début j'ai été surprise par la quantité de travail qu'il y avait à faire : il faut constamment tout vérifier. C'est une petite poste communale donc nous n'avons pas accès à tous les services bancaires. Toutefois, les gens peuvent retirer ou déposer de l'argent en toute sécurité. Lorsqu'un client rencontre un problème, j'utilise toutes les pistes possibles pour l'aider. « Tout problème a sa solution », telle pourrait être ma devise !

Quelles sont vos perspectives ?

Je serai à la retraite l'année prochaine. Je souhaite travailler le plus longtemps possible pour avoir un complément financier et puis surtout je me sens encore pleine d'énergie. Cet emploi me convient très bien et je n'ai pas envie de m'arrêter ! Je rencontre des gens très sympathiques, avec qui il est agréable de travailler. De toute façon tant que je me débrouille avec les nouvelles technologies, je continue !



Adrien Rodriguez, Adjoint administratif contractuel : agence postale communale

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Toulousain de naissance, j'ai aménagé dans les côtes il y a 4 ans. Issu d'un parcours scientifique pluridisciplinaire, le hasard a fait que M. le Maire a été mon professeur de chimie thermodynamique à l'université Paul Sabatier de Toulouse. Je me définis par ma famille que j'aime plus que tout au monde. C'est d'ailleurs la raison qui m'a fait quitter 12 ans et demi de loyaux services dans le commerce chez Cultura Portet-Sur-Garonne pour me consacrer davantage à ma vie de famille et aider mes 2 enfants à grandir et se développer.

Comment définiriez-vous votre rôle ?

La polyvalence et le service ont toujours été ma ligne directrice. J'ai eu la chance d'intégrer l'équipe municipale en avril 2022 pour gérer la Poste communale les après-midis. Les « clients » sont pour Corinne et moi des administrés que nous pouvons aider. La situation a fait que j'ai également intégré l'équipe administrative de la Mairie pendant plus d'un an pour m'occuper de l'accueil, de l'état civil, des associations et du CCAS. Ce fut une expérience très enrichissante. J'ai rencontré de très belles personnes au sein de la Mairie ainsi que chez les administrés. Les habitants de Lacroix-Falgarde ont la chance de pouvoir compter sur des personnes aussi investies.

Qu'aimez-vous dans votre métier et quelles sont vos perspectives ?

J'apprécie apporter mon aide à mon humble niveau. Comme on le dit, « A chaque problème sa solution ». J'ai toujours adoré trouver une issue aux problématiques pour atteindre un objectif. Ce que je fais actuellement me le permet d'une certaine manière. Je vais toujours essayer de trouver la meilleure solution pour les administrés. Le contact avec les gens m'apporte énormément et m'aide à grandir. Étant contractuel au sein de la Mairie, l'avenir nous dira combien de temps j'aurai la chance d'occuper mon rôle à Lacroix-Falgarde. Des contraintes budgétaires ne rendent malheureusement pas possible d'ouvrir la Poste Communale toute la journée. Le vent m'emportera peut-être sur d'autres missions dans la commune ou vers des objectifs totalement différents.



La fête locale du 22 au 24 septembre: toujours un beau succès



Après-midi sportive spécial jeunes proposée le samedi 14 octobre



3^{ème} édition du tournoi Mario Kart Inter-Médiathèques organisé le 25 octobre



Halloween, organisé par le Comité des fêtes



Atelier créatif organisé le 26 Octobre à la médiathèque



Commémoration du 11 novembre

APE des écoles du Cossignol : relève assurée !

Le mardi 3 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves : c'est une toute nouvelle équipe de bénévoles qui reprend le flambeau. La nouvelle présidente Laura Simon peut compter sur une équipe de 11 membres prêts à s'investir pour l'intérêt des élèves des écoles du Cossignol.



De gauche à droite : Myriam Raimondi, Carole Defrain, Sandra Mambella, Marie Gournay, Laura Ratto, Albane Weber, Laura Simon, Laetitia Delanoe, Pauline Holtzer, Sandra Pivotto. Absentes de la photo : Deborah Hazan, Caroline Larralde de Fourcauld

Le but de l'Association est d'être aux côtés de l'équipe enseignante tout au long de l'année pour apporter un soutien financier aux projets pédagogiques, organiser des événements extra-scolaires dans l'intérêt des élèves, mais aussi contribuer à la vie de l'école et de la commune en entretenant les liens qui unissent les familles des élèves cruci-falgardiens. Et preuve de son dynamisme, l'association compte **déjà plus de 70 adhérents** dès le début de l'année scolaire !

Perpétuer les traditions et continuer à innover

Les projets seront encore nombreux cette année et s'inscriront dans la continuité de ceux entrepris par le précédent bureau, avec des événements devenus incontournables pour les enfants : la soirée Halloween, le marché de Noël, la Boum et la grande Fête de l'École !

Avec le soutien de la mairie et de l'équipe pédagogique, le bureau souhaite également mettre en place de nouvelles actions, comme la collecte de jouets pour Noël au profit d'une association, la mise en œuvre d'une journée « Clean Walk », et l'organisation d'une conférence pour les parents avec l'intervention d'un expert sur des sujets liés à la parentalité.

Le programme est d'ores et déjà lancé : le 1^{er} événement s'est déroulé le vendredi 13 octobre pour la soirée Halloween !

Retrouvez toutes les actualités de l'APE sur les réseaux sociaux @ape.des.ecoles.du.cossignol

Fermeture de la Médiathèque

La médiathèque sera fermée du 23 décembre au 06 janvier inclus.

Marché

Le marché de plein vent a lieu tous les jeudis de 16h à 20h au centre commercial Verte campagne.

AGENDA

Samedi 2 Décembre : Loto à Deyme, au profit du Téléthon

Vendredi 8 Décembre : **Téléthon :** **soirée cartes et jeux** pour petits et grands organisée au **Foyer Rural** par l'association « **Lacroix ô Parfum** » à partir de 20h30

Samedi 9 Décembre : Marché de Noël et Téléthon

 **Samedi 9 Décembre à 10h15 :** Spectacle pour enfants « Contes d'hiver : La nuit de Noël » par Véronique Girard, à la médiathèque. Sur inscription.



facebook Retrouvez toutes les actualités sur la page facebook de la mairie :

<https://www.facebook.com/News-Lacroix-Falgarde-100676775293369>

Et sur le site de la Mairie

www.lacroixfalgarde.fr

ÉTAT CIVIL

 NAISSANCES

PLANSON Lucas né le 01 septembre
DAVID Evan né le 08 septembre

 MARIAGES

PAULIN Jean-Pierre et ROUGANIOU Jeanne le 17 juin
PELLETIER Frédéric et VIALA Laetitia le 09 septembre
LE ROUX Alain et ESPINASSE Violaine le 03 novembre

 DÉCÈS

RADEL Marie épouse Gisquet décédée le 25 octobre
DAHDOUH Ahmed décédé le 26 octobre

(En raison des délais administratifs de transmission des avis de décès, il peut y avoir des retards d'annonces)

